

Je crois qu'il faut examiner comment le comité, qui subissait tantôt l'influence de l'opinion publique, tantôt celle de la conférence ou celle de sa propre dynamique de groupe, est arrivé à des conclusions différentes. J'aimerais revenir là-dessus à un autre moment, et examiner la chose en détail.

Pour l'instant, je me demande où en est rendu ce rapport dans le processus constitutionnel. Est-il le document que nous croyions qu'il était, que nous voyions comme une base importante des propositions du gouvernement du Canada? A-t-il eu la souplesse, la vigueur ou la force de survivre, par exemple, à la désapprobation que lui a manifesté l'Assemblée nationale du Québec? Cela l'a-t-il empêché de devenir un document valable pour ce processus? Je vous pose la question, et j'aimerais vous en poser une autre.

Nous avons vu avec plaisir M. Clark réunir, lors d'une rencontre multilatérale, des représentants provinciaux, quelques premiers ministres provinciaux et des chefs autochtones. On aurait dit qu'on avait établi de nouveaux groupes de travail, comme si on voulait recommencer le travail à zéro. C'est l'impression que j'ai eue. N'allez pas croire que cela me choque personnellement. J'ai tenté, à l'occasion, de dire à mes collègues du Parti libéral de ne pas se donner trop d'importance, mais je ne pensais pas que nous passerions à l'histoire aussi vite que nous semblons l'avoir fait. Le rapport qui a été présenté et dont on a parlé aujourd'hui formerait-il la base du travail des représentants multilatéraux? Recommencent-ils le travail à zéro, comme j'en ai eu l'impression? Je crois qu'il serait regrettable que l'on ne tienne pas compte du contenu de ce rapport.

(Sur la motion du sénateur MacEachen, le débat est ajourné.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable John Lynch-Staunton (leader adjoint du gouvernement): Puis-je proposer que tous les ordres, motions et interpellations autres que la motion n° 29, inscrite au nom du sénateur Stewart, et la motion n° 30, inscrite au nom du sénateur Marshall, restent au *Feuilleton*? On ne s'est pas entendu là-dessus, soit dit en passant.

L'honorable Gildas Molgat: Dans ce cas, il faudrait s'assurer que les ordres qui restent au *Feuilleton* ne soient pas retardés d'une journée, car cela serait injuste. Il faudrait s'assurer qu'ils gardent leur ordre de préséance.

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, je tiens à renchérir sur ce que dit le sénateur Molgat. Je n'avais pas pensé à cela compte tenu de notre entente actuelle. Une autre considération est visée par l'accord intervenu aujourd'hui entre les deux partis, à savoir que le *hansard* n'a pas été imprimé aujourd'hui. Apparemment, il sera disponible seulement demain. Je propose simplement que si cela se répète à l'avenir, on ne change pas de date tant que le *hansard* ne sera pas disponible. Aujourd'hui, par exemple, j'aurais voulu répondre aux observations du sénateur Marshall, mais, comme je ne disposais pas du compte rendu imprimé de l'excellente déclaration qu'il a présentée hier, je ne pouvais absolument pas le faire sans risquer de mal interpréter ou de déformer ses propos. Je mets tout simplement cela dans le tas, avec le reste.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AUTORISATION AU COMITÉ DE SIÉGER EN MÊME TEMPS QUE LE SÉNAT

L'honorable John B. Stewart, conformément à l'avis du 17 mars 1992, propose:

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à siéger à seize heures trente les mardis 24 et 31 mars et 7 avril 1992, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 96(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES SOCIALES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

MOTION PORTANT AUTORISATION AU COMITÉ D'ÉTUDE DES FILMS DE L'ONF—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Jack Marshall, conformément à l'avis du 17 mars 1992, propose:

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à étudier la teneur de la série «The Valour and the Horror» («la bravoure et le mépris») produite par la CBC et l'ONF, et à faire rapport sur cette production pour déterminer la véracité de la série de trois émissions portant sur la bataille de Hong Kong, le Bomber Command et le débarquement de Normandie, face à la réaction négative de plus en plus forte que provoque la diffusion de cette production.

(Sur la motion du sénateur Molgat, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures demain.)